



Discours de clôture

De :

la 194^{ème} promotion d'élèves surveillants pénitentiaires

le 2 février 2018

Madame le Préfet de Lot et Garonne,
Madame la représentante du directeur de
l'Administration Pénitentiaire, cheffe de bureau du
recrutement et de la formation
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs les représentants des autorités
administratives, civiles, militaires et judiciaires,
Mesdames et messieurs les personnels de l'école,
Mesdames et messieurs les élèves surveillants de la
196^{ème} promotion, les lieutenants de la 22^{ème}

promotion, les formateurs et responsables de formation de la 42^{ème} promotion, les CPIP de la 22^{ème} promotion, Mesdames et messieurs les membres des familles et proches des élèves, ainsi que de Clarissa JEAN-PHILIPPE,

Je vous remercie de votre présence à la cérémonie marquant la fin de la formation initiale des élèves surveillants de la 194^{ème} promotion.

Ils étaient 480 à être accueillis le 3 juillet 2017, pour une formation de 8 mois, alternant des cycles à l'école et un stage de découverte, de mise en situation et le dernier mois à venir en stage d'adaptation.

Quelques chiffres pour vous présenter cette promotion, et pour objectiver des données :

Cette promotion compte 55% d'hommes et 45% de femmes, pour un âge moyen de 30 ans et 3 mois.

34% des élèves sont originaires d'Outre-Mer.

49% sont titulaires au moins du baccalauréat, auxquels s'ajoutent 20% qui ont réalisé des études supérieures.

40% ont déjà au moins une expérience professionnelle dans un métier de la sécurité.

La possibilité d'évoluer (pour 84% des élèves), le sentiment d'être utile (69%) et le salaire (64%) sont les intérêts premiers qui les ont conduits à passer ce concours.

Leurs perspectives professionnelles diffèrent selon le niveau de diplôme. Pour les titulaires du baccalauréat, la montée en grade vers des fonctions d'encadrement (premier surveillant, major) est citée prioritairement tandis que les diplômés du supérieur visent prioritairement des fonctions de commandement. Les moins diplômés s'orientent plus volontiers vers une spécialisation au sein des personnels de surveillance : en premier lieu les ERIS (20%), mais également vers les agents d'escorte (19%) et les moniteurs de sport (5%).

De fait près de 14% vont rejoindre directement une équipe d'extraction judiciaire.

21 élèves ont démissionné, ce qui représente 4,37% de démissions, ce qui est bien inférieur à d'autres écoles
11 élèves sont licenciés, soit 2,30 %
14 élèves sont admis à redoubler, soit 3%.

Je tiens, au nom de tous les personnels de l'ENAP, à féliciter tous les stagiérisés.

Je tiens aussi à remercier et valoriser encore une fois les 80 élèves qui se sont distingués à l'occasion du défilé du 13/07 à AGEN, non seulement au travers d'un entraînement intensif en moins de 10 jours, mais également le jour J où votre prestation a été parfaite.

M.JUIN, élève lieutenant de la 22 ème promotion, ici présent, a été un acteur clé et était parmi vous, en tant que chef de section.

Pour la première fois l'ENAP a mené de fronts deux délégations, l'une à AGEN le 13/07 et l'autre sur les CE le 14/07.

Des images de fierté, et de dignité.

Et un défi de plus relevé par notre école qui démontre chaque jour des capacités d'adaptation incroyables, ces capacités qui sont bien représentatives des personnels pénitentiaires.

Je tiens également à remercier les élèves surveillant(e)s et les personnels qui ont témoigné ces derniers jours dans les différents reportages. J'ai visionné celui diffusé sur France 3 et RMC. Vous y parlez de votre futur métier avec convictions, humilité et prudence, mais aussi humanité.

Vous avez croisé en alternance sur le campus des promotions d'ES de 750 et 850 élèves : vous avez dû parfois connaître des modalités pédagogiques adaptées, en devant partager les locaux, les formateurs, les équipements, mais vous avez aussi partagé les files d'attente au self, et les chambres avec un colocataire.

Mais nous avons fait en sorte que vous rejoignez vos lieux d'affectation en étant les meilleurs débutants possibles. Vous avez des bases, il vous restera à apprendre, à pratiquer, à vous exercer.

Vous êtes rassemblés pour la dernière fois sur cette place d'honneur où nous vous avons systématiquement parlé de valeurs, humaines, personnelles et professionnelles. Nous vous avons parlé de fierté et d'exemplarité.

Vous allez maintenant donner l'exemple aux personnes détenues. Bien sûr et malheureusement vous croiserez des personnes difficiles, certaines très difficiles. Mais rappelez-vous nos échanges sur la relation positive avec les personnes détenues, toutes les autres personnes, cette grande majorité de personnes détenues avec lesquelles vous pourrez établir une relation éducative et responsable.

Rappelez-vous l'importance d'un mot, d'un regard, lorsque vous fermerez la porte de leur cellule.

Ne sous-estimez jamais l'impact de votre posture professionnelle.

Rappelez-vous que chacun d'entre vous est responsable ; votre action individuelle, vos choix, vos décisions, engagent votre responsabilité propre. Ne vous cachez pas derrière des coutumes locales, des routines. Vous représentez, chacun d'entre vous, l'espoir d'évolution positive et profitable à l'ensemble.

Je vous souhaite une excellente prise de poste.

Allez-y fièrement, relevez la tête, portez votre uniforme avec dignité et fierté.

Entretenez cette fierté, en toutes circonstances, vous vous en sentirez d'autant mieux pour exercer un métier humainement lourd mais tellement riche.